

Communication de Monsieur le professeur Alain Larcan



Une réforme des études médicales proposée par Cabanis dans l'esprit des Lumières

Le nom de Cabanis est attaché au monde des Lumières mais en seconde ligne en quelque sorte, car, à cheval sur deux siècles, il appartient à la deuxième génération des Lumières et surtout au milieu des idéologues avec Garat, Destutt de Tracy et Volney.

Son nom est également célèbre en médecine car il fut le médecin de Mirabeau et de Condorcet. Professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, il écrivit de nombreux mémoires consacrés en particulier à côté de son œuvre la plus célèbre sur les rapports du corps et de l'esprit,^[1] aux hôpitaux, au diagnostic et à la réforme des études médicales. Ce sont ces derniers que nous nous proposons d'étudier.

Eléments de biographie

Pierre Jean Georges CABANIS est né à Cosnac en Charente en 1757.^[2] Son père, juriste et agronome dans le sillage des physiocrates, dirige le domaine de Salagnac. Il s'intéresse à la greffe des arbres fruitiers,^[3] à l'implantation de la culture des pommes de terre et est familier de Turgot, intendant de la Généralité de Limoges.

Son fils est envoyé faire ses études au Collège de Brive chez les Doctrinaires. Révolté, dit-on par une injustice, Cabanis fait un esclandre et est renvoyé pour «roideur de caractère» chez son père qui le prend très mal et qui décide, «projet extrême», de l'envoyer à l'âge de quatorze ans se débrouiller seul à Paris... Cabanis va se prendre de passion pour les études littéraires, latin, grec et français. En 1775 son père lui propose de revenir à la maison mais il a pris goût à l'indépendance et accepte une place de secrétaire chez un noble polonais,

le prince Massalki, évêque de Wilno auprès duquel il apprendra l'allemand. Il revient en France à Montfort – l'Amaury en 1775, entreprend alors une traduction en vers de l'Illiade (à l'instigation de Roucher) et obtient le diplôme de maître ès arts. Ayant consulté en 1777 le docteur Dubreuil (1748-1783), ami de Pechmeja et médecin attitré de la Maison de Noailles, résidant à Saint-Germain, il décide sous son influence d'entreprendre des études de médecine et entre à l'Ecole d'Anatomie dont il suit les cours avec une certaine fantaisie. Il accompagne le «vertueux» docteur Dubreuil^[4] au domicile de ses patients et s'installe à Auteuil où l'on respire alors le «bon air» de la campagne...

Il est présenté par Turgot à M^{me} Helvétius, veuve de l'ancien fermier général, devenu écrivain et ami des Encyclopédistes ; de bonne noblesse lorraine (Anne Catherine de Lignéville d'Alincourt)^[5] très spirituelle et très aimable, cette nièce de M^{me} de Graffigny, dite Minette tient un salon que fréquentent de nombreux écrivains et hommes politiques. Celle que l'on appelle Notre Dame d'Auteuil porte au jeune homme beaucoup d'affection car il lui rappelle un de ses fils mort jeune. Elle lui propose de s'installer chez elle et c'est là qu'il terminera ses études de médecine tout en fréquentant très régulièrement le salon où il se lie avec plusieurs personnalités, dont certaines sont déjà très connues et d'autres auront, en particulier sous la Révolution et sous l'Empire, un rôle important.

Quand Turgot présente Cabanis à Madame Helvétius il a vingt ans, «il est beau, aimable, spirituel, doux, naïf et bienveillant». Une grande affection mutuelle va naître entre Madame Helvétius qui considère le jeune homme désormais comme son fils adoptif, ce qu'elle confirmera dans son testament en dépit de son illégalité.

Dans le salon de M^{me} Helvétius il croise ou fréquente plus assidûment des philosophes : Condillac, La Romiguière, le Baron d'Holbach, d'Alembert ; des écrivains : Diderot, peut être Chamfort et Rivarol, Antoine Léonard Thomas ; des poètes : Jean François Ducis, François Andrieux ; des savants : Condorcet, Duchaux et Daubenton, des médecins : Pinel, Richerand, Alibert ; les juristes Malesherbes, Thuriot (de la Rozière) ; les idéologues et futurs hommes politiques : Garat, Volney, Destutt de Tracy, Sieyès, etc. On dit qu'il y apercevra Chateaubriand et Fontanes et qu'il fut présenté à Voltaire par Turgot. Il rencontre également des hommes politiques américains : Jefferson^[6] et Benjamin Franklin.

C'est à cette époque qu'il entre à la loge maçonnique de l'Harmonie (avec Deslon, Caullet et Vaumorel), puis à la loge des Neuf Sœurs (avec Victor de Sèze, Grammaignac, De Santis et Lepreux) où il entre après Voltaire et en même temps que Benjamin Franklin. C'est dire que Cabanis tout en n'ayant encore aucun titre appartient aux structures horizontales et aux réseaux d'initiés.

En 1789 le salon est favorable aux idées généreuses nouvelles et Cabanis va lier à Mirabeau. Plus tard il se lie avec les Condorcet dont le salon à l'Hôtel de la Monnaie est très politisé. Les idées de Condorcet comme celles de sa femme, la belle Sophie sont estimées très avancées. Condorcet est contre la royauté et contre la peine de mort ; il y a alors une scission chez les amis d'Auteuil, inimitiés et discussions, chagrinent M^{me} Helvétius. C'est à ce moment que Cabanis est attiré par la belle sœur de Condorcet, Charlotte Félicité qu'il épousera.

Nous distinguons désormais les éléments de sa carrière politique et de sa carrière médicale même si l'une et l'autre sont bien entendu étroitement liées.

Le politique

Lors de la préparation des Etats Généraux il participe à la rédaction du Cahier de Doléances d'Auteuil ; il devient premier officier municipal et se précipite à Versailles pour décrire ce qu'il a vu de la prise de la Bastille. Il fait la connaissance de Mirabeau qui remarque ses qualités et qui l'utilisera pour écrire certains de ses discours consacrés à l'instruction publique.^[7] Il fréquente assidûment le Club des amis de la Constitution et en 1791 est nommé membre de la Commission Administrative des Hôpitaux et en 1792 électeur à la Convention pour le secteur de Passy.

Ami et médecin de Mirabeau, comme il le sera de Condorcet, il est amené à donner les détails de l'observation médicale de Mirabeau compte tenu de la polémique qui suivit la mort rapide du tribun, vraisemblablement emporté par une péricardite.^[8]

En 1793 les idéologues sont dépassés par les événements, arrestation et condamnation du roi, massacres, terreur ; Condorcet est mis en état d'arrestation, un grand nombre des amis de Condorcet et de Cabanis se retrouvent en prison : Destutt de Tracy, Roucher, Volney, La Roche ; lui-même ne doit son salut qu'au dévouement de ses malades qui se liguent pour le défendre.

Madame Helvétius très éprouvée a beaucoup vieilli, elle reste entourée de ses deux filles que l'on appelle à Auteuil «les étoiles» et à Paris «les muses», ses bijoux ont disparu pendant la terreur ; elle les a cachés dans son jardin mais il lui est impossible de les retrouver.

Il fournit à Condorcet, après l'avoir caché, le poison de son suicide (opium et datura stramonium, dénommé aussi pain des moines).

Proche des Girondins, il réussit à éviter d'être jugé au tribunal révolutionnaire mais est décrété suspect en juillet 1793. Après Thermidor, il est nommé professeur d'hygiène des Ecoles Normales (1795).

Ayant recueilli les écrits de Condorcet, son ami, il épouse Charlotte Félicité de Grouchy, belle sœur du savant, et sœur du général et futur maréchal, en mai 1796 (29 Floréal en IV). Elle est instruite, bonne, indulgente, distinguée, intelligente. Ils auront deux filles, Geneviève-Aminthe, vive et riieuse et Annette Paméla, intelligente et un peu austère. Il est élu membre de l'Institut en 1796 (15.12.1795) dans la section Analyse des sentiments et des idées.

Après Thermidor, les idéologues connaissent un regain de faveur et la constitution de l'an III est en partie leur œuvre. Ils contribuent aussi à la création de l'Institut, de l'École Polytechnique, des Ecoles Normales, des Ecoles Centrales, du Bureau des Longitudes et de l'Internat des Hôpitaux de Paris (1802).

En tant que député de la Seine il est membre du conseil des Cinq-Cents et il sera plusieurs fois rapporteur. Ami de Sieyès, il participe au coup d'état et à cette époque est proche des Bonaparte ; il connaît Napoléon et aussi et surtout Joseph et Lucien. C'est lui qui rédige *l'Adresse au peuple Français*. Les relations avec les Bonaparte sont d'abord excellentes, Napoléon fréquente le salon d'Auteuil qui a rouvert ses portes et un jour Bonaparte s'étonne que le parc d'Auteuil ne soit pas plus vaste. M^{me} Helvétius lui répond «vous ne savez pas Général, tout le bonheur qu'on peut trouver dans trois arpents de terre...».

Après le 18 Brumaire il appartient à la Commission Intérimaire Législative ou Groupe des Cinquante qui prépare un projet constitutionnel. Il entre au Sénat en 1799 en même temps que ses amis Garat, Volney et Destutt de Tracy.

En 1800 la chère Madame Helvétius meurt à 81 ans, entourée de ses deux filles, de Cabanis et de La Roche ; par testament, dont elle sait l'illégalité et la scrupuleuse application dont il fera l'objet, elle donne et lègue au citoyen Cabanis et Lefebvre de la Roche, ses anciens amis, «la jouissance de la maison et des meubles meublants, lits, linge et généralement tout ce qui se trouvera à mon décès. La propriété du tout devant rester à mes petites filles d'Andelot». Les Cabanis vivront désormais la moitié du temps à Auteuil et l'autre dans le Château de Vilette près de Meulan chez le marquis de Grouchy.

Considéré comme un idéologue et fréquentant aussi les membres du Tribunal comme La Romiguière et Andrieux, il est considéré par l'Empereur comme un idéologue, terme qui pour ce dernier a un sens résolument péjoratif et appartient à un groupe d'opposants intellectuels, par ailleurs membres des assemblées de l'Empire. Il est cependant familier des dignitaires et ministres de l'Empereur Cambacérès et Gaudin et connaît bien Barbier, le bibliothécaire de l'Empereur. Il participe aux réunions de la Rue du Bac,^[9] parfois présentées comme «complot du Sénat» Il meurt à Rueil le 5 mai 1808 d'un accident vasculaire cérébral récidivant.^[10] Le titre de comte lui fut délivré par l'Empereur^[11] après sa mort et son corps fut transféré huit jours après son décès au Panthéon.

Dans ce domaine philosophique et littéraire il est considéré comme un des chefs de l'école des idéologues dont Destutt de Tracy était le métaphysicien, Volney le moraliste, De Gérando l'historien, Garat le professeur officiel. Il en fut le physiologiste (Peisse).

Dans «l'opposition» toute relative à l'Empire, «Volney était le plus violent, Garat le plus indécis, Destutt de Tracy le plus pacifique, Daunou le plus spirituel et Cabanis fut le plus digne» (Labrousse). Comme la plupart de ces personnes étaient réunies dans la 2^{ème} section de l'Institut (sciences morales et politiques) on comprend sa suppression par l'Empereur et la répartition de ses membres dans d'autres sections de l'Institut réformé ; la maison de Madame Helvétius à Auteuil continuait a en être comme la succursale.

Le médecin

Nous savons qu'il renonça à une carrière purement littéraire et décida d'entreprendre des études de médecine sous l'influence du Dr Dubreuil, qu'il avait probablement consulté pour dépression et parfois accompagné dans ses visites.

Il termine ses études en 1783 après avoir conquis les grades de bachelier, de licencié et il devient docteur en médecine à Reims en 1784, peut-être parce qu'à Reims on ne demandait que de soutenir trois thèses, alors qu'à Paris on devait en soutenir six... et dépenser une fortune pour devenir Docteur – Régent. On ne lui connaît cependant aucun titre de thèse.

En 1791 il est membre de la Commission Administrative des Hôpitaux et s'intéressera de très près aux structures hospitalières, en particulier à celle de la Salpêtrière, dont il voudra faire avec Pinel un hôpital modèle pour les aliénés.

En 1797 il est nommé professeur adjoint à l'Hospice de Perfectionnement auprès de la Chaire de Clinique Interne tenue par Corvisart ; (lui enseigne aux Cordeliers et Corvisart à la Charité). Il devient très vite professeur titulaire de médecine légale et d'histoire de la médecine ; ses collègues sont : Bichat, Fourcroy, Pinel, Desault, Corvisart et Portal.

S'il donne d'assez nombreux mémoires, il semble n'avoir guère professé, sauf pendant l'an V ; sa probité ayant été suspectée il donne sa démission qui est refusée et distribuera dès lors ses appointements de 3 000 francs par an en trois parts égales, l'une pour la bibliothèque de l'Ecole, la seconde pour les travaux anatomiques et la troisième pour l'éducation d'élèves en difficulté.

Sans oublier sa traduction en vers du *Serment d'Hippocrate*, ses publications médicales concernent *Le Journal de la maladie et de la mort d'Honoré Gabriel*

Riqueti de Mirabeau (1791), son *Mémoire sur les affections catarrhales* (1807), mais surtout ses *Observations sur les hôpitaux* (rédigées en décembre 1788 et parues en 1789), son *Mémoire sur le degré de certitude en médecine* (1797) ; son rapport fait au nom de la Commission d'Instruction Publique et projet de résolution sur un mode provisoire de police médicale (4 Messidor, an VI), son Rapport fait au Conseil des Cinq Cents sur *L'organisation des écoles de médecine* (29 Brumaire en VII), son coup d'œil sur les *Révolutions et la réforme de la médecine*, terminée dès l'an III et paru en l'an XII (1804) et son monumental ouvrage le plus connu et toujours cité *Les rapports du physique et du moral de l'homme*, publié intégralement en 1802. Nous ne pourrions faire que quelques allusions à ce dernier ouvrage qui nécessiterait une étude complète^[12] et nous regrouperons les quatre ou cinq mémoires et rapports concernant le diagnostic, les hôpitaux et la réforme des études médicales qui représentent un ensemble de textes qui se complètent et qu'il convient d'analyser.

Idées principales contenues dans ces mémoires concernant les études médicales

De l'importance de l'éducation

Appartenant par ses origines, sa formation, ses relations au monde des Lumières, Cabanis croit au progrès humain par l'intermédiaire de l'instruction.^[13] («confondre l'ignorance par l'ascendant des Lumières»). Ses écrits font sans cesse référence aux Lumières ; on trouve plusieurs citations s'y référant : «le progrès des Lumières pour l'accroissement du bonheur des hommes», ou encore «les Lumières qui librement répandues deviennent la sûre sauvegarde de la morale, de la liberté, du bonheur particulier et public». C'est ainsi qu'il commente la loi de Frimaire^[14] qui «a donné à l'enseignement une direction nouvelle plus digne des Lumières du siècle» et encore : «l'enseignement a pris un nouveau caractère. L'esprit philosophique du siècle commence à lui donner tout à la fois grandeur et précision».

La médecine face au progrès scientifique de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle.

Cabanis s'intéresse aux découvertes de toutes les sciences : physique, chimie, histoire naturelle et tout en sachant bien que la médecine peut profiter de ces progrès en raison des «véritables» points de contact qui la lient à plusieurs autres, il entend bien souligner sa spécificité. Il faut, écrit-il, mettre la médecine en harmonie avec les autres sciences et déterminer avec exactitude leurs rapports exacts. Il cite volontiers Bacon : «Attention à la fausse application que les médecins ont souvent faite à leur art des théories générales ou des vues particulières aux autres sciences».

Il sait aussi, que certaines applications ne viendront que plus tard, il en est ainsi des mathématiques (intuition que partage également son ami Pinel) et surtout de la chimie qu'il connaît par Lavoisier et Fourcroy. Dans sa démarche médicale, qui se voudra essentiellement rationnelle, fondée sur l'observation et l'examen en tout de la nature, il pourra estimer se placer aux côtés de Laplace et Monge, mathématiciens, de Lamarck pour l'évolution des espèces, de Lavoisier et Fourcroy pour la chimie.

Nécessité de la réforme des études de médecine.

La réforme des études médicales avait été envisagée dès avant la Révolution par plusieurs esprits éclairés de la Société Royale de Médecine créée en 1776 par J M de Lassonne et Félix Vicq d'Azyr ou du Collège Royal de Chirurgie. Jean Colombier (réorganisateur des hôpitaux militaires et proche de Necker) et surtout Vicq d'Azyr, professeur d'anatomie comparée au Jardin du Roi, secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, premier médecin de la Reine et médecin consultant du Roi avaient l'un et l'autre leurs projets de réforme. Colombier meurt en 1789 et c'est Vicq d'Azyr qui propose devant l'Assemblée qui venait d'abolir les facultés et académies, son nouveau plan de constitution pour la médecine en France. C'est ce plan qui inspirera tant Fourcroy (que Vicq d'Azyr avait aidé matériellement pour lui permettre d'effectuer des études de médecine) que Cabanis lui-même qui rédigera son éloge après sa mort prématurée en 1794. Cabanis reprend les idées de ces précurseurs :

«Quand les découvertes ébranlent les fondements d'une science et la renouvellent, il faut renouveler les systèmes d'exposition et la méthode d'enseignement pour aujourd'hui et pour demain... Les réformes sont exigées par le moment actuel et il faut aussi préparer d'avance celles qui pourront devenir nécessaires par la suite». Cette exigence de l'heure se veut ainsi prospective et évolutive. Cette réforme nécessite un projet d'organisation, un plan général «selon un ensemble complet et régulier», une instruction «véritablement pure, méthodique, complète» d'autant que «la physiologie, l'analyse des idées et la morale ne sont que les trois branches d'une seule et même science qui peut s'appeler à juste titre la science de l'homme».

Globalité de la médecine

Une de ses pensées les plus originales est bien de considérer l'éducation des médecins et aussi des chirurgiens et des pharmaciens qui doit se faire en commun, comme un tout et d'abord en perfectionnant les méthodes et en veillant à ce que «l'esprit philosophique» préside à la réforme. Très tôt il avait formé le vœu de «faire rentrer la philosophie dans la médecine». Cet esprit de globalisation est bien dans la tradition hippocratique et il convient de souligner que le professeur de médecine légale et d'histoire de la médecine connaît

bien l'évolution des idées en médecine en s'appuyant d'abord et surtout sur le corpus hippocratique.^[15]

Cabanis sera toujours très hostile à la division de la médecine en ce que nous appelons aujourd'hui «les spécialités», telles qu'elles avaient déjà été précisées par les Egyptiens. La médecine y était en effet, séparée en autant de branches qui pouvaient se rencontrer de maladies ou d'organes affectés. Cabanis refuse que «le corps humain soit considéré comme une machine, dont les pièces seraient fabriquées et raccommodées séparément». Il n'accepte même pas la séparation souvent reconnue de fait à cette époque des affections oculaires ou dentaires. D'autres médecins s'opposaient d'ailleurs à ces idées et l'on connaît l'opinion de G. Baglivi, élève de Malpighi qui en 1710 soutenait qu'on ne pouvait être bon médecin qu'en réduisant le champ de sa compétence, c'est-à-dire en se spécialisant.

On a souvent dit que la pensée de Cabanis se rapprochait de celle des matérialistes athées (en particulier du baron d'Holbach), ceci n'est pas douteux, mais il est plus volontiers anti religieux et aussi anti-mécaniste que matérialiste strict tout en étant également agnostique et naturaliste. Ses thèses inspireront tout autant un Haeckel et même un Le Dantec et de nos jours Changeux que Maine de Biran.

Cabanis fait un vigoureux plaidoyer pour le caractère global de l'enseignement de la médecine destiné aux médecins, chirurgiens, pharmaciens, et susceptible d'être envisagé pour les vétérinaires (il en souligne les parentés) et bien entendu les sages femmes.

Il faut envisager la totalité des phénomènes et l'ensemble du sujet, ne pas morceler la science, ce qui est le fait, dit-il, du brigandage actuel, qui, pour lui, date du XIV^{ème} siècle. Il faut donc regrouper médecine, chirurgie et pharmacie «car les séparer c'est réellement mutiler l'art de guérir». Il faut donc réunir de nouveau des études et des fonctions qui n'appartiennent qu'à une seule et même science, à un seul et même art. Il ne faut donc reconnaître qu'une seule science dans les diverses parties de la médecine et ne légaliser l'exercice que d'un seul art de guérir.

La loi de Frimaire an III avait consacré le rapprochement définitif de la médecine et de la chirurgie. Cabanis dans son rapport de Messidor an VI affirme que l'art de guérir n'est plus morcelé, il forme un tout dans son enseignement, comme dans la nature; la médecine interne et la médecine opératoire sont étudiées en même temps, même si provisoirement dans les examens il convient de distinguer encore ceux qui se destinent à la médecine et ceux qui se destinent à la chirurgie.

Très attaché au titre de Docteur en médecine et à son universalité, il s'opposera aux conséquences de la loi de Ventôse an XI, créant à côté des docteurs en médecine, dont le diplôme avait valeur nationale, des officiers de santé dont le diplôme de moindre valeur n'avait qu'une portée départementale. Cabanis au Conseil des Cinq-Cents contesta l'utilité de ces demi-médecins^[16] (J.F. Lemaire) en déclarant : «M'objectera-t-on que les campagnes manqueront de secours si l'on exige de trop fortes études de la part des officiers de santé ? Je réponds qu'il vaut mieux que les campagnes manquent de médecins que d'en recevoir de funestes».

Nécessité d'une méthodologie

Il veut appliquer les méthodes analytiques d'observation à l'étude de la médecine. Il ne faut pas oublier qu'à cette date on se contente volontiers de quelques constatations empiriques, de théories fumeuses et d'hypothèses presque toujours burlesques et à juste titre raillées par Molière.

Cabanis parle d'un «amas indigeste de matériaux si souvent recueillis sans discernement et mis en usage sans critique par les théoriciens». Il convient de ramener à des éléments simples toutes les parties de la médecine en indiquant pour chacune la méthode qui peut «seule diriger avec sûreté son étude et son enseignement». Sans que l'on puisse parler de méthode expérimentale qui ne verra le jour qu'un peu plus tard, avec Magendie et surtout Claude Bernard, il donne des principes généraux judicieux : présenter les objets dans l'ordre le plus naturel et surtout partir des faits, les réunir, les comparer, les coordonner et en déduire des principes généraux. L'étude de la nature est celle des faits et non celle des causes et tout doit d'abord reposer sur l'observation, et il ajoute, sur les expériences faites sur le corps vivant et malade. Il commente volontiers : «Nous savons bien que la médecine repose sur l'observation des faits et sur leur interprétation», c'est-à-dire sur la sémiologie (ou sémiotique), aujourd'hui renouvelées dans le cadre de la médecine basée sur les faits (*Evidence based medicine*, codifiée par Cochrane et les médecins canadiens) ; elle repose également sur l'interprétation physiopathologique des faits et la recherche des causes et de leurs effets. Cabanis ne dit pas autre chose : «l'art de guérir est fondé sur l'observation et sur le raisonnement».

La méthode est ensuite bien précisée : rendre compte de l'ordre et de l'enchaînement des objets, montrer les rapports des faits entre eux, en tirer les conséquences. L'analyse est descriptive (décomposition), elle peut bénéficier des observations antérieures consignées dans les ouvrages (analyse historique) mais il faut se méfier d'un «bagage surabondant» et ne pas surcharger la mémoire des signes aux dépens de celui des sensations. «On néglige souvent ce qui est et ce qui peut être vu pour suivre ce que les autres ont pensé, ce qu'ils ont dit».

Il convient de veiller à ce que l'esprit, en gagnant par l'étendue d'une assez vaste lecture, n'y perde dans le même rapport pour l'attention», et «l'habitude et la facilité de nous procurer des livres sur tous les sujets est probablement à l'origine d'un défaut de profondeur, d'originalité et de vérité». La véritable éducation du médecin se fait au lit du malade - nous y reviendrons - «on lit trop au lieu d'observer».

Cabanis défend le principe de l'observation rigoureuse, sans référence a priori aux systèmes et hypothèses ; on voit bien là le disciple de Locke et de Condillac, dont il a été proche au Salon d'Auteuil. Cabanis n'échappera cependant pas totalement à cette dérive et son meilleur disciple, Broussais, en sera même une sorte de caricature.

Diagnostic et thérapeutique

En dépit des insuffisances des méthodes d'examen, et en l'absence de ce que nous appelons les examens complémentaires, Cabanis entend cependant, tout en pressentant que la médecine est une science, qu'elle reste un art ; il défend la notion d'une approche d'un certain degré de certitude. Si l'observation est rigoureuse, et la méthode sûre, «le diagnostic sera de plus en plus solide» ; «l'art de guérir est fondé sur des bases solides», et d'abord sur la méthode empirique qui associe l'observation, l'expérience et le raisonnement. Ceci lui permet de réfuter les objections habituelles contre la certitude des doctrines et l'infaillibilité des remèdes, critiques habituelles de la médecine de tous les temps.

Il estime que pour «étudier et pratiquer convenablement la médecine il faut y mettre de l'importance et pour y mettre de l'importance il faut y croire » ; sur ce point il peut parler d'une véritable mission et même d'un sacerdoce. Il est donc loin de l'«empirisme aveugle» comme du «dogmatisme imprudent» ; sa méthode empirique reste basée sur l'observation mais il y joint les Lumières d'une raison transcendante, «cette connaissance de la vie et cette sagesse d'application sans lesquelles les dons de la nature et de l'art sembleraient presque inutiles».

Dans ce domaine essentiel de la clinique il convient de «former des esprits, tout ensemble profonds, étendus, fermes et souples» ; il faut d'abord «leur apprendre à voir, à entendre, à toucher, en un mot : à sentir» ; les sensations sont les véritables matériaux de nos jugements, il convient d'observer les objets et de s'en faire des idées nettes et justes, de les classer, de les enchaîner dans des ensembles qui ne soient pas de vaines hypothèses ; tout se résume à observer, à comparer, à juger et à classer. La règle de l'observation et surtout du rapprochement des observations soigneusement consignées représente donc l'essentiel de l'apprentissage de l'art médical.

S'il étudie la méthode du diagnostic, il s'intéresse aussi au traitement, car le véritable but commun de la médecine c'est de perfectionner l'art des traitements. C'est autour de la thérapeutique que les autres branches doivent se coordonner ; c'est la raison pour laquelle il plaide pour un enseignement autonome de la thérapeutique et matière médicale et qu'il la rapproche de l'enseignement de la pharmacie, c'est-à-dire des propriétés des médicaments que nous qualifierions aujourd'hui de pharmacologie ; de même que la médecine doit étudier avec soin les symptômes et les signes, il lui faut aussi porter son attention sur les effets des traitements prescrits, répéter et comparer les études et s'il ne semble pas distinguer un effet placebo il cherche à distinguer des médecines efficaces de celles qui ne le sont pas ; il sait aussi que les médications ne peuvent être efficaces que dans un type d'affection ; il souhaite recourir à ce que nous appelons aujourd'hui des «cohortes de patients» qui ne se trouvent d'ailleurs que dans les hôpitaux ; il se méfie à juste titre des charlatans «le brigandage des charlatans qui ravagent la médecine», il se méfie aussi des «remèdes secrets».

Les termes traduisent bien son hostilité et son mépris à l'égard de «l'ignorance des faux guérisseurs» et de «l'audace des charlatans» dont il dénonce les «attentats», les «entreprises criminelles», «l'imposture».

L'enseignement dans les écoles

A la Convention, Fourcroy, qui avait remplacé Marat et qui était secrétaire, en tant que membre du Comité d'Instruction Publique développe un programme général d'instruction instituant l'accession aux fonctions d'enseignement par concours avec suppression du cumul des chaires, puis dans le décret du 14 Frimaire an III dont il est l'auteur (4 décembre 1794) il définit les matières d'un enseignement médical réformé dispensé dans trois écoles et trois hôpitaux. Le fait nouveau et primordial était qu'il y avait rapprochement total de la médecine, de la chirurgie et de l'enseignement clinique ; on a retenu son fameux : «peu lire, beaucoup voir, beaucoup faire» On adjoignait aux chaires traditionnelles (anatomie, physiologie, botanique, matière médicale, pharmacie, hygiène, pathologie interne et externe) des enseignements de physique, de chimie et des travaux pratiques. Les professeurs étaient à temps plein, les élèves sélectionnés et les études gratuites. Certains étudiants en fin d'études étaient rémunérés. Les facultés gardaient une autonomie pédagogique et les diplômes avaient une valeur nationale.^[17]

Parallèlement, la nécessité de connaître les règles du diagnostic et du traitement amène Cabanis à proposer un vaste programme de réformes des études médicales, car pour étudier et pratiquer convenablement la médecine il faut des connaissances importantes et une éducation spécifique. Les rapports de Cabanis s'intercalent entre les lois de réforme et les idées développées complè-

tent le premier décret et annoncent le second. Fourcroy connaissait Cabanis et tenait compte de ses avis.

L'enseignement est dispensé dans des écoles qui ont été créées au nombre de trois (Paris, Montpellier, Strasbourg) ; il estime qu'il faut conserver ces écoles en laissant une prépondérance à l'École parisienne mais qu'il convient d'en ajouter trois autres, les premières étant liées aux écoles centrales et les autres aux lycées. Refusant l'énumération simple des matières enseignées, il étudie tour à tour l'anatomie, la physiologie et même ce qu'il appelle l'anatomie physiologique, la chimie, l'histoire naturelle, la botanique, la pharmacie, ébauche de la pharmacologie, la matière médicale et l'hygiène pour les disciplines dites fondamentales ; il veut leur adjoindre l'anatomie pathologique. Parmi les disciplines cliniques il énumère l'enseignement dans les cliniques de la pathologie externe (chirurgie) et de la pathologie interne (médecine) qui se décompose en sémiotique, pathologie, thérapeutique et nosologie, il individualise bien les enseignements de la pathologie externe et interne, de la thérapeutique et de la nosologie (encore balbutiante malgré les écrits de Boissier de Sauvages) Enfin, élargissant le cadre strict de la médecine clinique et tirant les conclusions de son ouvrage de physiologie et de clinique consacré aux rapports du physique et du moral dans le cadre du système nerveux, il aborde la morale (que nous appelons aujourd'hui éthique), la médecine légale et la médecine sociale (c'est-à-dire de l'hygiène au sens large). Les mémoires comportent encore toute une série de recommandations consacrées aux écoles auxquels il faut laisser l'autonomie pédagogique.

L'enseignement au lit du malade

La clinique est enseignée dans les écoles cliniques comme il en existe déjà à Edimbourg et à Vienne ; elle doit se faire au lit du malade et il doit être fait un large usage des lits hospitaliers ; cette contribution des hôpitaux à l'enseignement, que nous qualifierions aujourd'hui d'hospitalo-universitaire, est largement évoquée dans son *Mémoire sur les hôpitaux* qui peuvent d'ailleurs faire une économie de personnel infirmier en utilisant les étudiants en apprentissage... Mais en voulant privilégier l'enseignement dans les hôpitaux obligatoirement dispersés, huit, puis une quinzaine, il se trouve confronté avec le paradoxe de la création proche d'assez nombreuses écoles préparatoires ou secondaires où l'on dispensera l'enseignement des disciplines fondamentales des premières années avec obligation pour les étudiants de venir suivre l'enseignement clinique des dernières années et de passer des examens dans les écoles principales. Il sait aussi que ce n'est que dans les hôpitaux que l'on peut procéder à des évaluations, plutôt qu'à de véritables essais thérapeutiques ; enfin, il reconnaît que la concentration des malades et opérés joints évidem-

ment à l'absence de toute asepsie entraîne des infections hospitalières que nous dénommons nosocomiales.^[18]

Il insiste beaucoup sur le fait que la véritable instruction des jeunes médecins est celle qu'il reçoivent non dans les leçons mais au lit du malade, «non dans une froide école mais en présence de la nature elle-même ; c'est-à-dire à l'aspect des divers sujets de leurs travaux ; la grande influence du maître est tout entière dans la méthode d'observation qu'il leur trace, dans la manière dont il considère lui-même les sujets avec ceux dont il leur faut interroger la nature, dont il dirige leur attention».

«Du haut d'une chaire», le professeur développe souvent en vain dans les meilleurs termes les plus intéressantes vérités, l'esprit des auditeurs est engourdi par une attention passive, il n'en garde que des traces légères mais celles qui sont cherchées par eux-mêmes sous sa direction, qu'ils ont trouvées et reconnues par une suite de combinaisons actives, resteront éternellement dans leur mémoire...»

Il sait aussi, ce qui est apparemment contradictoire, qu'il est difficile de conduire un enseignement clinique pour 50 ou même 200 élèves au lit du même malade en leur permettant de l'observer et de le palper à loisir ; «les élèves ne voient rien, n'apprennent rien et les malades sont horriblement importunés et fatigués». On retrouve une deuxième contradiction qu'il ne semble pas apercevoir entre un enseignement clinique pour tous les étudiants, passant très rapidement à la suite du professeur d'un lit à l'autre et celui donné à un petit nombre d'étudiants dans des hôpitaux n'ayant que peu de lits mais ne recevant que des malades et des opérés (protoclinique ayant fait le tri entre l'hébergement d'hospice, le dépôt de mendicité et l'hospitalisation pour soins). Citant Martial il rappelle aussi qu'un médecin Romain, un certain Symmaque, qui donnait des leçons au lit du malade, et qui traînait après lui ses élèves, ne réussissait qu'à donner de la fièvre à ceux qui ne l'avaient pas...

Pour cet enseignement théorique et clinique il faut des professeurs titulaires et professeurs adjoints et pour l'enseignement clinique il estime qu'il faut pour l'Ecole de Paris non pas 2 mais 4 professeurs dont 2 de médecine interne et 2 de médecine opératoire. Il estime que ces professeurs doivent être à temps plein, que les cours doivent être faits sans interruption et qu'à côté des enseignements déjà énumérés, auxquels il faut ajouter le cours des accouchements pour médecins et sages-femmes, il conviendrait qu'il y ait un cours de méthode générale appliquée à l'étude et à l'enseignement de la médecine ; c'est d'ailleurs l'enseignement dont il a été chargé à l'Hospice Clinique dit de perfectionnement où se traitent les maladies rares, soit internes, soit externes et où se font les essais de nouveaux remèdes.

Pour tester les aptitudes des futurs docteurs en médecine, il préconise une dissertation écrite, des entretiens dialogués, des exercices pratiques et un contrôle des aptitudes morales à exercer le métier.

Principes généraux de la Réforme

Il préconise donc un enseignement quasi-expérimental et pratique et une instruction essentiellement rapprochée des élèves se faisant à la fois à l'école et dans les hôpitaux (grands hôpitaux et hôpitaux militaires dits hôpitaux-amphithéâtres). Il y ajoute la recommandation - qui d'ailleurs se concrétisera en 1823 par la création par l'Académie Royale de Médecine - de créer pour superviser les écoles, une société nationale distincte de l'Institut chargée de perfectionner toutes les parties de l'art de guérir en général et en particulier les méthodes d'enseignement.

Grâce à ces rapports, Cabanis réussit à mettre l'accord entre l'enseignement et la législation en soulignant d'ailleurs les liens de la médecine avec le pouvoir politique : «les Lumières de la médecine peuvent seules diriger les médecins, les mesures du gouvernement, qui doit d'abord veiller à l'enseignement de la médecine».

Très familier des rapports du physique et du moral, il estime que si la médecine contribue à l'esprit des sciences physiques, elle lui imprime par ailleurs un caractère philosophique qui lui est en quelque sorte naturel ; la médecine participe non seulement aux sciences physiques mais encore aux sciences morales car «elle peut contribuer à indiquer cet invisible lien qui unit les fonctions des organes avec les opérations les plus nobles de l'intelligence et de la volonté, elle peut ainsi contribuer au perfectionnement physique et moral de notre espèce car il s'agit d'établir sur des bases solides le système moral de l'homme et de faire une science véritable de la vertu et de la liberté» ; il s'agit là d'une conception de la morale que l'on retrouve esquissée dans le livre *De l'esprit* d'Helvétius (1758) et surtout dans les œuvres de d'Holbach (*Le Christianisme dévoilé*, 1767 et *Le système de la nature*, 1770) fort loin de toute morale téléologique et d'inspiration transcendante et religieuse.

Ayant traité la médecine globalement, et tenant compte tout autant du physique que du moral, Cabanis pense en physiologiste, cherche à analyser les faits avant de comprendre les causes. On peut dire qu'il a donné les bases d'une méthodologie et d'une philosophie de la médecine, la philosophie étant entendue comme une sorte de logique du diagnostic. «La science d'observation est placée entre la physique et la morale, empruntant le langage sévère et précis de la première, le ton communicatif et pour ainsi dire «vulgaire» de la seconde» ; il veut faire à la fois l'histoire physique et l'histoire morale de la nature humaine^[19] en soulignant la perfectibilité de cette nature sous les deux

rapports, l'éducation physique et le régime pour l'une, l'éducation morale pour l'autre, car «la médecine et la morale sont deux branches de la même science qui se réunissant, composent la science de l'homme».

De la sensibilité physique découlent les idées, les sentiments, les passions, les vertus et les vices ; «les mouvements désordonnés ou réguliers de l'âme ont la même source que les maladies ou la santé du corps. La véritable source de la morale est dans l'organisation humaine dont dépendent et notre faculté, et notre manière de sentir». S'intéressant à l'intelligence, à la volonté, à la pensée et aux rapports qu'elles ont avec le cerveau et le système nerveux, il est en cela un précurseur de la psychosomatique et de la neurophysiologie.

Selon le vœu d'Hippocrate, Cabanis avait porté la philosophie dans la médecine et la médecine dans la philosophie (Destutt de Tracy) et indiqué les principes généraux d'une méthode de diagnostic et de traitement qui devaient bien entendu, être perfectionnés largement par la suite.

S'intéressant aux seuls faits et réfutant volontiers les causes, cherchant en quelque sorte à dire comment et à ne pas se poser la question du pourquoi, il estime que «nous n'avons rien fait si des principes solides ne remplacent pas les préjugés, si le bon sens et la saine instruction ne viennent pas joindre dans tous les cœurs à l'énergie des sentiments libres l'amour de l'ordre et le goût des utiles travaux» et d'appeler à cette révolution des idées et des mœurs dont il a donné en son temps une synthèse sur laquelle s'établira une nouvelle loi Fourcroy, celle du 19 Ventôse an XI, dont les principes réglementaires ne seront revus qu'en 1892 avec la suppression des officiers de santé et une nouvelle réorganisation des études médicales.

Médecin et professeur, Cabanis fut semble-t-il un théoricien resté très imprégné d'hippocratisme. Conscient du caractère de plus en plus scientifique de la médecine, il considère qu'elle pourra atteindre un certain degré de certitude grâce surtout à une méthode. Elle est une science s'intéressant au physique de l'homme tout en restant un art et par l'intermédiaire de tout qui est psychologie (sentiment jugement, volonté) elle est aussi une science morale.

Philosophe, il reflète l'inspiration des Lumières en suivant surtout celles de d'Holbach et d'Helvétius, dont il est très proche : rationalisme, sensualisme, complétant celui de Condillac, naturalisme, empirisme, monisme, immanentisme, agnosticisme... (même si la lettre à Fauriel publiée après sa mort semble relever in fine d'un certain spiritualisme). Sa conception de la pensée, en quelque sorte secrétée par le cerveau le rattache au matérialisme mais s'il affirme l'existence des mêmes composants dans l'inorganique et l'organique, il considère aussi la pensée comme irréductible à la nature humaine.

Homme politique, il conseille le législateur dans ses rapports, exprimant en peu de mots les motifs et les principes de la loi mettant le droit au service de la société, en appliquant les idées nouvelles, fondement du droit positif. La rédaction en est faite dans ce style précis, parfois emphatique et toujours ennuyeux qu'adoptera si bien Stendhal... Il démontre la nécessité d'un plan d'ensemble concernant les études médicales et donc la profession médicale en se préoccupant des écoles, des hôpitaux et des conditions d'exercice. Il définit les principes généraux émanant du législateur en fonction des besoins exprimés et de l'évolution de la médecine tout en laissant aux écoles une grande autonomie d'organisation et de fonctionnement. Il distingue parfaitement l'enseignement théorique des cours magistraux, l'enseignement clinique au lit du malade, les exercices pratiques, la répartition des matières, le rôle des hôpitaux dans l'enseignement, la nature des examens et la valeur nationale du diplôme de docteur en médecine.

Comme toute réforme doit être globale et que chaque modification, apparemment logique et souhaitable, entraîne, si elle n'est que partielle, un déséquilibre croissant, les réformes issues de la Révolution et du Consulat qui doivent beaucoup à Cabanis ne seront pas modifiées avant 1892 et les principes généraux, qui avaient fait l'objet d'une réflexion approfondie, sont restés valables. Après une nouvelle grande réforme de l'enseignement hospitalo-universitaire en 1959 et en face des multiples problèmes actuels, il est intéressant de souligner que les principes et propositions des textes de loi étudiés dans les rapports et mémoires de Cabanis restent en dépit des évolutions considérables valables en ce qui concerne l'équilibre et la répartition de l'enseignement théorique et pratique, la nécessaire distinction entre la globalité de l'enseignement de la médecine et la spécialisation des diverses disciplines. La relecture de ces mémoires démontre à l'évidence la pérennité des problèmes fondamentaux d'une réforme des études médicales et l'extrême difficulté de les résoudre, surtout lorsqu'on veut le faire de façon parcellaire.

Bibliographie

- ☞ Bernard-J., Lemaire J.-F. Larcane A - *L'acte de naissance de la médecine moderne*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1995.
- ☞ Cabanis P. - *Œuvres complètes*, publiées par C. Lehec et J. Cazeneuve - 2 vol. PUF. 1956
- ☞ Colonna d'Istria - *La logique de la médecine d'après Cabanis*, Revue de métaphysique et de morale, 1913, XXI
- ☞ Foucault M. - *Naissance de la clinique : une archéologie du regard médical*, Paris, PUF, 1963
- ☞ Genty M. - *Cabanis in les biographies médicales*, Baillière, 1939, Tome VI, 126-144
- ☞ Guillois A. - *Le salon de Madame Helvétius. Cabanis et les idéologues* - 1894
- ☞ Helot P. - *Cabanis, médecin, philosophe et homme politique*, Beauvais - 1935
- ☞ Kell O. - *L'avènement de la médecine moderne en Europe, 1750-1815*, Publication de l'Université Montréal 2001, Genève 2002
- ☞ Labrousse F. - *Quelques notes sur un médecin philosophe P J G Cabanis, 1757 -1808*, Thèse Paris 1903
- ☞ Lemaire J.-F. - *La loi de Ventose an XI, texte fondateur et expédient provisoire*, Bul. Acad. Natle. Méd., 2003, 187, 3, 577-589
- ☞ Mignet F.A.A. - *Notice historique sur la vie et les travaux de Cabanis* - 1850, Séance publique Académie des Sciences Morales et Politiques, 15.06.1950
- ☞ Montaignier H. - *Cabanis in dictionnaire Dechambre*
- ☞ Peisse L. - *Notice historique et philosophique sur la vie, les travaux et les Doctrines de P. J.G Cabanis*, J.P. Baillière, paris, 1844
- ☞ Picavet E. - *Les idéologues*, 1891
- ☞ Pierson A. - *Un précurseur de la réforme des études médicales au lendemain de la Révolution française, Cabanis* – 1946
- ☞ Poyer G. - *Cabanis*, Ed. E. Michaud
- ☞ Staum, Martin S. - *Components in Cabanis Science of Man* - Studies in history of biology - Baltimore, London - 1978 et *Cabanis Enlightenment and medical philosophy in the French Revolution*, 1980
- ☞ Teyssie D. - *Cabanis : Une somme des Lumières*, Ecole Normale Supérieure de Saint Cloud, 1981
- ☞ Vermeil de Conchard - *La famille de Cabanis, son influence sur la formation de son caractère et de ses idées*, Tulle, 1921

Notes

- [1] *Rapports du physique et du moral de l'homme* (1802)
- [2] 5 juin 1757
- [3] Il est auteur d'un essai sur les greffes
- [4] Qu'il désignera dès lors comme son maître. Dans ses *Observations sur les Hôpitaux*, Cabanis rappelle que son maître avait fondé quelques années avant sa mort une école pratique dans l'Hôpital de la Marine de Brest et avait été aussi à l'origine de la création d'une Ecole clinique à l'Hôpital de la Marine de Toulon. Dans son *Coup d'œil sur les réformes de la médecine* il laisse entendre que les initiatives de Dubreuil avaient été appuyées par le Maréchal de Castries, ministre de la marine.
- [5] Ou Ligniville
- [6] Qui fut lié aux idéologues, en particulier à Destutt de Tracy
- [7] Comme Chamfort et Frochot l'aident à écrire ses pamphlets.
- [8] Le drame se déroule en dix jours en 1791 ; le tribun avait consulté Cabanis dès 1789 d'abord pour une ophtalmie, puis pour des coliques et des douleurs thoraciques et brachiales ; il se plaignait aussi d'une grande fatigue. Etant dans sa campagne en mars 1791 avec un autre médecin, Lachèze, il souffre à nouveau de coliques et d'une grande anxiété. Il défend à l'Assemblée les intérêts de La Marck («votre cause est gagnée et moi, je suis mort») ; vous vous tuez, lui dit Lachèze - Peut-on faire moins pour la justice et pour un si belle cause ? Il retourne à Auteuil, il ne veut pas déranger Cabanis mais celui-ci le rejoint alors que Mirabeau s'est fait reconduire à Paris, rue de la Chaussée d'Antin. Il se rend pendant au théâtre et se trouve mal lors de la représentation ; il souffre de violentes douleurs thoraciques, a des frissons, une respiration difficile, un pouls intermittent et convulsif, des extrémités froides. Une légère amélioration survient, après saignées, vésicatoires et sinapismes. Cabanis délivre deux bulletins de santé par jour car la Cour, la Ville et l'Assemblée veulent être tenues au courant heure par heure... Cabanis envisage une consultation avec Antoine Petit mais Mirabeau lui dit : «Si vous me sauvez, je veux que vous seul en ayez la gloire». Mirabeau sait qu'il va mourir, il fait son testament, se fait raser et parfumer par son valet de chambre, Dauphin-Meunier, il ne parle plus que par signes, veut dormir, demande un calmant, de l'opium. Le temps qu'on lui apporte il dit avec reproche à Cabanis : «Voulez-vous que j'emporte le regret de vous avoir donné ma confiance». Ces dernières paroles resteront un déchirement pour Cabanis (C. Saint Restitut). Deux diagnostics sont possibles : infarctus du myocarde avec myocardite et insuffisance cardiaque ou plus vraisemblablement compte-tenu des constatations faites à l'autopsie par Cabanis en présence de Vicq d'Azyr, A. Petit, et Lachèze celui de péricardite purulente. Vicq d'Azyr proclame avec véhémence qu'il ne peut s'agit d'un empoisonnement.

- [9] Où le dîner avait lieu tous les dix jours.
- [10] Le 22 avril 1807 il a juste 50 ans, il se promène dans son jardin d'Auteuil avec Richerand (Anthelme Balthasar Richerand 1779-1840, futur chirurgien de Louis XVIII et professeur de pathologie chirurgicale à l'École de Médecine en 1807), il est pris de malaise, c'est un accident vasculaire cérébral. Pour se rétablir il s'installe quelque temps chez Sophie Condorcet à la «maisonnette», s'occupe de ses neveux, les initie à la botanique. Il passe quelques semaines à Vilette, chasse et se repose, voit encore quelques malades et relit ses traductions de l'Illiade ; à l'automne c'est une seconde attaque. Pour ne pas importuner son beau-père, lui-même malade et âgé de 92 ans, il loue à Rueil la propriété de Seraincourt. Le 8 mars 1808 paraissant se rétablir il se promène avec sa femme se sentant bien ; il se met tranquillement au lit vers 1 h du matin ; une nouvelle attaque se produit qui l'emporte en quelques heures. S'il est enterré au Panthéon son cœur repose à Auteuil près de sa mère choisie, Anne Catherine Helvétius.
- [11] Titre qui était en quelque sorte attaché à la fonction de sénateur.
- [12] S'il donne pour point de départ de toutes les analyses la formule «nous sentons» il se propose de montrer comment les idées, les «penchants» et les «passions» dérivent des «sensations» ; mais il veut dépasser Condillac en utilisant l'idéologie rationnelle (selon Destutt de Tracy) pour représenter l'organisation physiologique de l'homme. Le moral est compris comme l'organe de la pensée et de la volonté. Les idées, les sentiments, le système moral sont produits par le jeu des organes. On a retenu la fameuse citation : «Il faut considérer le cerveau comme un organe particulier destiné spécialement à produire la pensée, de même de l'estomac et les intestins à opérer la digestion, le foie à filtrer la bile. Nous concluons avec la même certitude que le cerveau digère en quelque sorte les impressions, qu'il fait organiquement la sécrétion de la pensée» ; il s'agit donc d'un matérialisme très proche de ceux de d'Holbach et de La Mettrie. Cependant Cabanis souligne l'irréductibilité des lois de la matière vivante à celle de la matière inanimée. Contre les mécanistes et La Mettrie, il affirme que l'économie animale a ses propres lois ; il pense la vie comme capacité de la matière inanimée à s'organiser par la seule rencontre des circonstances et comme produisant un ordre de phénomènes radicalement nouveaux. L'intelligibilité du tout doit être tirée de la connaissance du composé, du complexe et non du simple. L'homme ne connaît ni les essences ni les causes premières ; à la connaissance impossible des essences, il substitue celles des principes homogènes aux faits et de leur variation systématique. La certitude, qui ne peut être qu'approchée de façon toujours plus précise est la récompense de l'humilité épistémologique. Dans l'ignorance des causes premières et dans l'impossibilité d'apporter des preuves démonstratives nous n'avons aucune certitude pratique d'une intelligence suprême mais si la pensée est liée au cerveau il existe aussi un moi indestructible, principe vital, émanation peut-être d'un principe général, sensible et intelligent qui anime l'Univers...

On voit bien que Cabanis est proche des théoriciens du progrès (Turgot, Condorcet), bien entendu des idéologues, et qu'il se rattache à la tradition empiriste, sensualiste et matérialiste ayant subi les influences de Bacon, de Hume et surtout de Locke et de Condillac ; mais à l'égard de ce dernier il modifie l'image de la statue en montrant le rôle à côté des sensations externes d'une sensibilité interne consciente ou non (cénesthésie). Il s'oppose au dualisme cartésien du corps et de l'âme, c'est un «moniste» opposé aussi aux mécanistes (et en particulier aux iatro-mécanistes) , il ne partage pas toutes les idées de La Mettrie mais se trouve très proche d'Helvétius et surtout du baron d'Holbach, naturalistes, matérialistes et athées à quelques nuances près.

- [13] Ses amis Volney et Destutt de Tracy ont appartenu au Comité de l'instruction publique et Mirabeau l'avait chargé, on le sait, de rédiger un Rapport sur l'éducation publique. Le besoin de réorganisation de l'instruction publique, en particulier par la création des Ecoles centrales, est au cœur des préoccupations et projets des idéologues, surtout de Destutt de Tracy.
- [14] 14 Frimaire An III.
- [15] Ce qui lui permet d'insister sur les effets des circonstances : âge, sexe, race, climat, saisons, tempéraments, etc, sur les affections physiques et morales
- [16] On ironisait dans les salons : Comment s'assurer que ces demi-médecins ne traiteront que des demi-malades auxquels ils ne donneront que des demi-remèdes.
- [17] Fourcroy, devenu conseiller d'Etat sous le Consulat et l'Empire et directeur de l'Instruction Publique fournit un nouveau projet de réorganisation des études médicales qui complète le premier et qui se concrétise dans la Loi du 19 Ventose an XI (10.03.1803) mais il ne devint pas grand maître de l'Université, fonction qui fut confiée à Fontanes.
- [18] «Dans les grands hôpitaux les plaies simples deviennent graves, les plaies graves deviennent mortelles et les grandes opérations ne réussissent jamais...»
- [19] «L'étude de l'homme physique est également intéressante pour les médecins et pour le moraliste»